

Tâches de l'aide-familial

- *Etablir une relation humaine appropriée et assurer une communication professionnelle adéquate avec :*
 - le bénéficiaire, sa famille, son entourage,
 - les responsables hiérarchiques,
 - les autres membres de l'équipe ;
- *Contribuer, dans les limites de sa fonction, au bien-être quotidien des personnes dans les domaines suivants :*
 - *aide à la vie quotidienne :*
 - accompagnement des enfants, des personnes âgées, malades ou handicapées,
 - aide aux déplacements à l'extérieur,
 - courses,
 - entretien des pièces habitées et du linge,
 - préparation des repas,...
 - *rôle sanitaire :*
 - tâches liées à l'hygiène, à la santé, au confort et à la sécurité de la personne
 - *rôle éducatif :*
 - conseils d'hygiène de vie,
 - adaptation du logement,
 - soutien des familles dans leur rôle éducatif,
 - évaluation et stimulation des potentialités du bénéficiaire ;
 - *aide relationnelle :*
 - écoute active,
 - identification des difficultés,
 - soutien moral par la présence, par le dialogue, par le maintien de l'autonomie,
 - accompagnement du bénéficiaire en fin de vie et de son entourage ;
 - *aide sociale :*
 - accompagnement du bénéficiaire lors des démarches administratives et dans l'organisation du budget (aide limitée à une demande de proximité),
 - appel et orientation vers des services ou des organismes spécialisés.

- *S'intégrer dans une équipe de service et exercer sa fonction en étroite collaboration avec le(s) travailleur(s) social(aux) chargé(s) de l'encadrer notamment, dans la recherche d'autres intervenants ;*
- *Participer à la transmission d'informations par la rédaction de rapports écrits ;*
- *Transmettre ses observations et ses informations lors des réunions de coordination afin d'optimiser l'efficacité de l'aide ;*
- *Observer et signaler les changements chez le bénéficiaire sur les plans physiques, psychiques et sociaux dans le contexte des activités de la vie quotidienne ;*
- *Appliquer les principes déontologiques et éthiques et respecter le cadre légal ;*
- *Assurer un soutien au bénéficiaire en respectant son identité et ses choix religieux, philosophiques et culturels (y compris en fin de vie) ;*
- *S'impliquer dans un processus de formation continue.*